

HOW TO USE

Insert hands between the infra-red sensors at the top of the Dyson Airblade™ hand dryer to initiate operation and airflow.
Move hands up and down slowly through the air to dry hands.
Remove hands and the unit will shut off.

CLEANING ADVICE

SURFACES
Make sure that all surfaces of the Dyson Airblade™ hand dryer are cleaned daily with a soft cloth and non-abrasive, non-caustic cleaning solution.
During normal use, there may be some gathering of water underneath the Dyson Airblade™ hand dryer. Please ensure that the unit and surrounding surfaces are wiped and cleaned regularly.

MAINTENANCE ADVICE

AIR INLET
Regularly check the air inlet at the base of the Dyson Airblade™ hand dryer to ensure that it is free from dust, debris and other particles. If the air inlet gets dirty simply remove dust, debris or other particles.
Make sure that all of the Dyson Airblade™ hand dryer's surfaces and the (4) sensor lenses are wiped down daily to maintain uninterrupted operation of the unit.
Also visit the website at www.dysonairblade.ca

TESTING

Make sure that power is switched on to the unit.
Insert hands between the infra-red sensors at the top of the Dyson Airblade™ hand dryer to initiate operation and airflow.
Move hands up and down slowly through the air to dry hands.
Remove hands and the unit will shut off.

TROUBLESHOOTING

IMPORTANT: TURN OFF POWER BEFORE SERVICING.
Note: Please try to have model & serial number available before calling the Dyson Helpline.
These can be found on the rating plate of your hand dryer.
The Dyson Helpline can be contacted by calling 1-877-397-6622.

Problem	Action	If Problems Persist
The Dyson Airblade™ hand dryer fails to start.	Check to make sure the unit is connected and wired correctly, and that it is turned on.	Call Dyson Helpline at 1-877-397-6622.
The Dyson Airblade™ hand dryer is turning on and off erratically.	Check that the sensor lenses are clean.	
The Dyson Airblade™ hand dryer sometimes cuts out when in use, but resumes operation after a period of time.	Check that the air inlet at the base is clean and free of dust. If the air inlet is dusty, simply remove dust.	
Air is coming out of the front or back of the unit.	Check for and remove any obstructions.	
Unit is making a rattling noise.	Ensure that none of the tamper proof screws are loose. Tighten if necessary.	
Unit continues to run after user removes hands.	Unit runs for approximately 2 seconds after hands are removed - The unit is operating correctly. There is a time delay function built into the unit. Unit runs for longer than 5 seconds after hands are removed- Check to ensure that the Infra-red sensors are not obstructed or dirty.	
Unit is not drying hands as fast as it used to.	Verify that the air inlet is not blocked or obstructed. If necessary, clean the air inlet.	
Unit runs for a couple of seconds and then turns off.	Verify that the air inlet is not blocked or obstructed. If necessary, clean the air inlet.	
Water collects on floor.	During normal use, there may be some gathering of water underneath the Dyson Airblade™ hand dryer. Please ensure that the unit and surrounding surfaces are wiped and cleaned regularly.	

Warranty
Thank you for choosing to buy the Dyson Airblade™ hand dryer.
If you have a question about the Dyson Airblade™ hand dryer, please call the Dyson Helpline at 1-877-397-6622. Please make sure you have your serial number and purchase information ready. The serial number can be found on the rating plate of the hand dryer.
Typically problems can be handled over the phone by our trained technical support staff.
If service is required (which may include replacing a defective part), our staff will coordinate and discuss options to have your machine serviced by Dyson or its authorized agent.
If your machine is covered under warranty, and the repair is covered, Dyson will provide replacement parts at no cost to the unit owner (which can be installed by Dyson or its authorized agents for additional costs at prevailing rates) for a period of 5 years from date of purchase (or date of delivery, whichever is later).
In addition, during the 1st year, this warranty provides at no extra cost to unit owner all the labour necessary to ensure that your Dyson Airblade™ hand dryer is in proper operating condition.
All repair work pursuant to this warranty must be carried out by Dyson or its authorized agents. Repairs or replacement of your Dyson Airblade™ hand dryer under any Dyson warranty will not extend the period of any warranties herein.
The product owner is responsible for securing access to the product during any Dyson warranty repair. Any parts replaced or removed by Dyson or its authorized agents during the first year will become the property of Dyson.

5 Year/350,000 operations parts limited warranty
All original factory parts of your Dyson Airblade™ hand dryer are warranted against defects in material and workmanship when used in accordance with the Owner's Manual for a period of 5 years.
The 5 year/350,000 operations parts limited warranty commences on the date of purchase (or on the date of delivery, whichever is later).
The 5 year/350,000 operations parts limited warranty will expire on the fifth anniversary of its commencement or after 350,000 operations. The unit owner must provide proof of purchase before any replacement parts will be provided for repair pursuant to this warranty.
Without this proof of warranty, the owner is liable to pay for any parts on the product by Dyson or its authorized agents at the prevailing rate.
All functional factory replacement parts can be installed by Dyson or its authorized agents for additional costs at the prevailing rates.

Additional 1st Year Labour Limited Warranty
This warranty commences on the date of purchase (or on the date of delivery, whichever is later). The 1 year limited labour warranty will expire on the 1st anniversary of its commencement.
In addition, during the 1st year, this warranty provides at no extra cost to unit owner all the labour necessary to ensure that your Dyson Airblade™ hand dryer is in proper operating condition.
All repair work pursuant to this warranty must be carried out by Dyson or its authorized agents. Any labour charges involved with defective replacement parts after the 1st year limited labour warranty expires are the sole responsibility of the product owner.
THE 5 YEAR/350,000 OPERATIONS PARTS LIMITED WARRANTY AND THE ADDITIONAL 1ST YEAR LABOUR LIMITED WARRANTY ARE SUBJECT TO THE FOLLOWING:
What is not covered by the 5 year/350,000 operations parts limited warranty or the 1 year labour limited warranty. Dyson shall not be liable for costs incurred as a result of:
Machines not purchased by the original purchaser or machines not purchased from an authorized dealer.
Any damage (accidental or otherwise) or faults caused by negligent use or care, misuse, neglect, careless operation, failure to properly repair or maintain the machine, or handling the machine in a manner not in accordance with the Owner's Manual of the Dyson Airblade™ hand dryer.
Use of parts not in accordance with the Owner's Manual of the Dyson Airblade™ hand dryer.
Blockages, other than those caused by soap and water in normal use. In case of other types of blockages please refer to the Troubleshooting section of the Owner's Manual or call the Dyson Helpline for advice.
External causes such as weather, electrical outages or power surges.
Repairs or alterations carried out by unauthorized parties or agents.
Any matter that results from improper, inaccurate or otherwise faulty installation.
Use of parts not supplied by Dyson or not supplier approved by Dyson, or not installed by Dyson or an authorized agent, or not fitted or installed in accordance with Dyson's instructions.
Repairs or alterations not carried out by Dyson or an authorized service agent.
Failures caused by acts of God or circumstances outside of Dyson's control.
Use of the Dyson Airblade™ hand dryer outside of Canada.
If you have any doubts as to what is covered by your warranties, please call the Dyson Helpline at 1-877-397-6622.

Warranty Service
Please fill out and return the Product Registration Form, or register online at www.dysonairblade.ca or call the Dyson Helpline at 1-877-397-6622.
Before any service can take place, the terms of both warranties require that you contact the Dyson Helpline with your serial number, and the date of purchase or delivery (which ever comes later).

Limited Warranty Information
Please keep your purchase receipt or information in a safe place to ensure that you have this information available.
All covered repair work will be carried out by Dyson or its authorized agents.
Any replaced defective parts will become the property of Dyson during the first year.
Service under any Dyson warranty will not extend the period of any warranty.
If your machine is not functioning properly, please call the Dyson Helpline at 1-877-397-6622. Most issues can be resolved over the telephone by our trained helpline and technical support staff. If this is not possible, Dyson will arrange for your Dyson Airblade™ hand dryer to be repaired pursuant to the terms of the appropriate Dyson Airblade™ hand dryer applicable warranty.

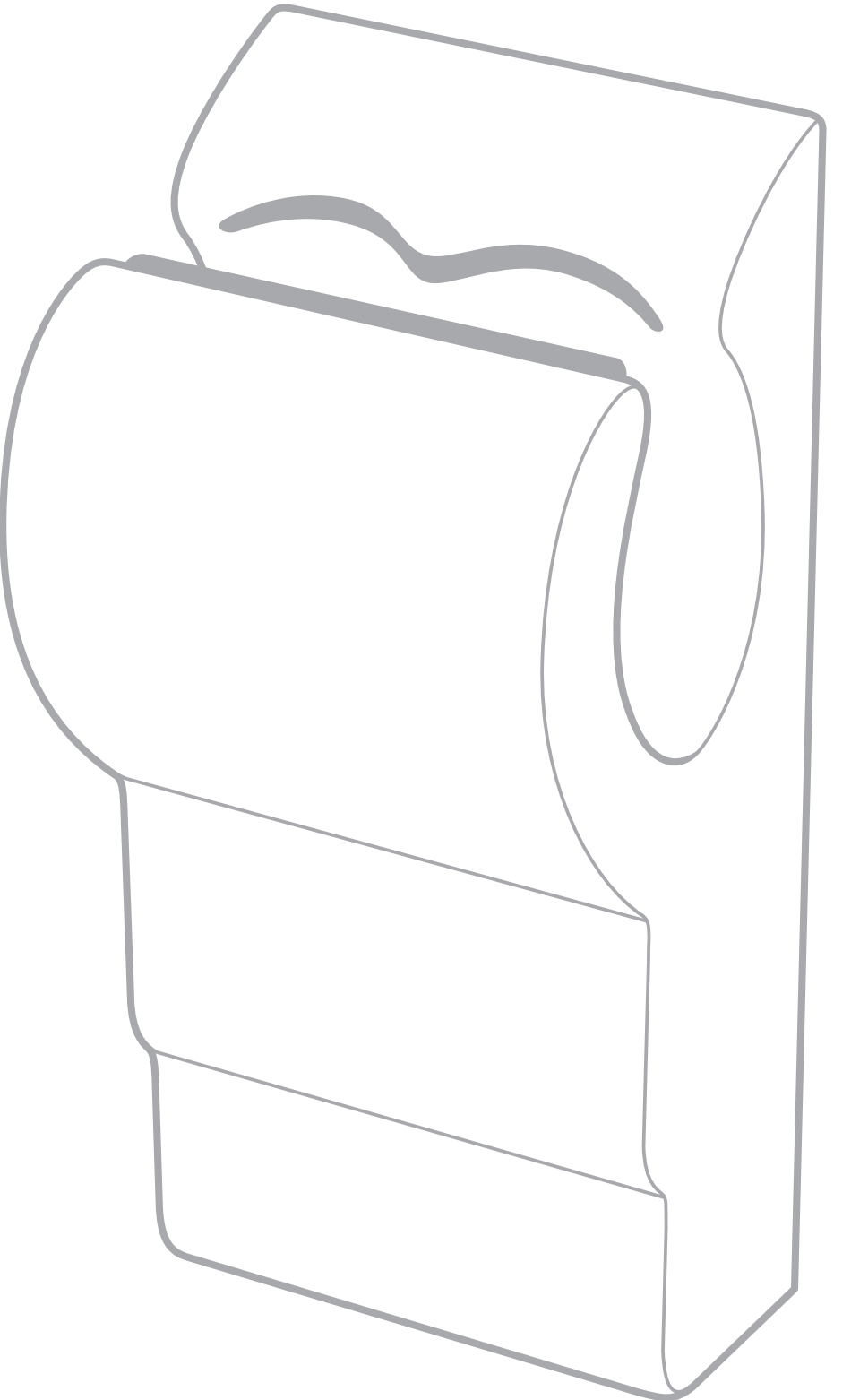
Other Limitations and Exclusions of Warranties
Except as expressly provided above, Dyson makes no representations or warranties relating to your Dyson Airblade™ hand dryer, and Dyson disclaims all warranties, express or implied, statutory or otherwise, including but not limited to the warranty of merchantability or fitness for a particular purpose. This limitation is not allowed by some provinces and so this limitation may not apply to you.
Your remedy for breach of the warranties is limited to the warranties described above. Dyson will not be liable for any special, indirect, incidental or consequential damages (including loss of profits) you may incur in connection with your purchase and use of your Dyson Airblade™ hand dryer. This limitation is not allowed by some provinces and so this limitation may not apply to you.
In no event shall Dyson be liable for any damages arising directly or indirectly from any tort (including negligence or gross negligence) committed by Dyson or its affiliates, agents or employees, or for any breach of contract, fundamental or otherwise.
These warranties give you specific legal rights. You may have other rights which may vary by province.
The Dyson warranties herein described are not transferable.

Contacting Dyson
Dyson Helpline can be contacted by calling 1-877-397-6622.
Please make sure you have your serial number and purchase information ready.
The serial number can be found on the rating plate of the hand dryer.
For further information about the Dyson Airblade™ hand dryer, please visit www.dysonairblade.ca



dyson airblade

OWNER'S MANUAL
GUIDE D'UTILISATION



www.dysonairblade.ca

IMPORTANT SAFETY INSTRUCTIONS

READ AND SAVE THESE INSTRUCTIONS

WARNING

TO REDUCE THE RISK OF FIRE, ELECTRIC SHOCK, OR INJURY TO PERSONS, OBSERVE THE FOLLOWING:

1. Use this unit only in the manner intended by the manufacturer. If you have questions, contact the manufacturer.
2. Before servicing or cleaning unit, switch power off at service panel and lock the service disconnecting means to prevent power from being switched on accidentally. When the service disconnecting means cannot be locked, securely fasten a prominent warning device such as a tag, to the service panel.
3. Installation work and electrical wiring must be done by qualified person(s) in accordance with all applicable codes and standards, including fire rated construction.
4. When cutting or drilling into wall or ceiling, do not damage electrical wiring and other hidden utilities.

WARNING

RISK OF ELECTRIC SHOCK!

Do not remove casing or attempt repair unless unit is being serviced by qualified service personnel. If casing is removed or handled improperly the internal components of the Dyson Airblade™ hand dryer may cause harm or become permanently damaged.

WARNING

TO REDUCE THE RISK OF FIRE OR ELECTRIC SHOCK, DO NOT EXPOSE THE INTERNAL MECHANISM/ COMPONENTS OF THIS UNIT TO RAIN OR MOISTURE.

The Dyson Airblade™ hand dryer requires a minimum 15 amp circuit breaker on a dedicated line.

GENERAL NOTES

The instructions contained within the Installation Template enclosed must be followed carefully when installing the Dyson Airblade™ hand dryer.

Read and retain for future use.

Failure to accurately follow the instructions may result in incorrect operation of the Dyson Airblade™ hand dryer, damage to property, personal injury or death and may void your warranty.

Dyson will not be held liable for any damage to property or personal injury or death as a result of failure to comply with the instructions contained herein and in the installation template.

Test the hand dryer for correct operation before allowing public use. Please refer to the testing section in this manual.

Do not use Dyson Airblade™ hand dryer for anything other than drying hands.

The Dyson Airblade™ hand dryer must be grounded properly before use.

Trouble free operation and safety can only be continued by using genuine Dyson spare parts. For more information on spare parts please call the Dyson Helpline at 1-877-397-6622.

PRODUCT CERTIFICATION

The Dyson Airblade™ hand dryer complies with the following standards:
ETL certified to Standard UL507
cETL certified to Standard CAN/CSA-E60335-2-23

CONSIGNES DE SÉCURITÉ IMPORTANTES

LIRE ET CONSERVER CES INSTRUCTIONS

AVERTISSEMENT

RESPECTER LES INSTRUCTIONS SUIVANTES AFIN DE RÉDUIRE LES RISQUES D'INCENDIE, DE CHOC ÉLECTRIQUE OU DE BLESSURE.

1. Utilisez ce sèche-mains uniquement pour la fonction selon laquelle il a été conçu. Si vous avez des questions, communiquez avec le fabricant.
2. Avant d'effectuer toute opération d'entretien ou de nettoyage, coupez l'alimentation au panneau de service; verrouillez le dispositif de sectionnement pour éviter toute mise sous tension accidentelle. Si le dispositif de sectionnement ne peut pas être verrouillé, apposez un avertissement bien visible et fixé solidement, comme une étiquette, sur le panneau de service.
3. L'installation et le câblage électrique doivent être effectués par une ou des personnes qualifiées et conformément aux codes et normes en vigueur, ainsi qu'à la classification des éléments résistants au feu.
4. Pendant les travaux de perçage ou de découpage dans les plafonds ou les murs, veillez à ne pas endommager le câblage électrique ainsi que les tuyaux ou conduites des services publics.

AVERTISSEMENT

RISQUE DE CHOC ÉLECTRIQUE!

Ne pas retirer le boîtier ou essayer d'effectuer des réparations avant que le sèche-mains ne soit examiné par du personnel spécialisé qualifié. Si le boîtier a été retiré ou manipulé de manière inappropriée, les composants internes du sèche-mains Dyson Airblade™^{MC} peuvent causer des blessures ou être endommagés de manière permanente.

AVERTISSEMENT

POUR RÉDUIRE LES RISQUES D'INCENDIE OU DE CHOCS ÉLECTRIQUES, NE PAS EXPOSER LE MÉCANISME OU LES COMPOSANTS INTERNES DU SÈCHE-MAINS À LA PLUIE OU L'HUMIDITÉ.

Le sèche-mains Airblade^{MC} nécessite un coupe-circuit de 15 A sur une ligne indépendante.

REMARQUES D'ORDRE GÉNÉRAL :

Lorsque vous procédez à l'installation du sèche-mains Dyson Airblade^{MC}, vous devez respecter strictement les instructions accompagnant le modèle d'installation fourni.

Lisez-les et conservez-les pour une utilisation future.

Le fait de ne pas suivre scrupuleusement ces instructions peut entraîner un mauvais fonctionnement du sèche-mains Dyson Airblade^{MC}, causer des dommages aux biens, des blessures ou la mort et annuler votre garantie.

En aucun cas, Dyson ne saurait être tenue responsable de tout dommage aux biens, de toute blessure ou décès causés par le non-respect de ces instructions et de celles contenues dans le modèle de montage.

Vérifiez le bon fonctionnement du sèche-mains en le soumettant à un essai avant d'autoriser son usage public. Veuillez vous reporter à la section relative aux essais dans ce guide.

N'utilisez pas le sèche-mains Dyson Airblade^{MC} à d'autres fins que le séchage des mains.

Le sèche-mains Dyson Airblade^{MC} doit être correctement mis à la terre avant l'utilisation.

Seule l'utilisation de pièces de rechange Dyson d'origine peut assurer un fonctionnement sécuritaire et sans problème. Pour plus d'information au sujet des pièces de rechange, composez le numéro de la ligne d'assistance Dyson, soit le 1-877-397-6622.

COMMENT UTILISER CE SÈCHE-MAINS

Insérez les mains entre les capteurs infrarouge situés dans la partie supérieure du sèche-mains Dyson Airblade™ pour le mettre en service et enclencher le flux d'air.

Pour vous sécher les mains, les passer lentement dans le flux d'air en effectuant un

mouvement de bas en haut.

Le sèche-mains s'arrête lorsque vous retirez vos mains.

CONSEILS DE NETTOYAGE SURFACES

Assurez-vous que toutes les surfaces du sèche-mains Dyson Airblade™ sont nettoyées tous les jours à l'aide d'un chiffon doux et d'un détergent non-abrasif et non caustique.

En utilisation normale, il se peut qu'il y ait accumulation d'une certaine quantité d'eau sous le sèche-mains Dyson Airblade™. Assurez-vous que le dispositif et les surfaces environnantes soient essuyés et nettoyés régulièrement.

CONSEILS D'ENTRETIEN

ADMISSION D'AIR

Vérifiez régulièrement l'admission d'air située dans la partie inférieure du sèche-mains Dyson Airblade™ afin de garantir qu'il n'y a pas d'accumulation de poussière, de débris et d'autres particules. Si l'admission d'air s'encroisse, retirez les accumulations de poussière, de débris ou de particules.

Assurez-vous que toutes les surfaces du sèche-mains Dyson Airblade™ et les quatre lentilles des capteurs sont essuyées tous les jours afin de garantir un fonctionnement sans interruption. Visitez également le site Web Dyson à l'adresse www.dysonairblade.com

MISE À L'ESSAI

Assurez-vous que le sèche-mains est sous tension.

Insérez les mains entre les capteurs infrarouge situés dans la partie supérieure du sèche-mains Dyson Airblade™ pour le mettre en service et enclencher le flux d'air.

Pour vous sécher les mains, les passer lentement dans le flux d'air en effectuant un mouvement de bas en haut.

Le sèche-mains s'arrête lorsque vous retirez vos mains.

DÉPANNAGE

IMPORTANT : AVANT D'EFFECTUER DES TRAVAUX D'ENTRETIEN, METTEZ LE SÈCHE-MAINS HORS TENSION.

Remarque : Faites un essai. Munissez-vous des numéros de modèle et de série avant de composer le numéro de la ligne d'assistance Dyson.

Ces numéros sont indiqués sur la plaque signalétique de votre sèche-mains.

Pour communiquer avec la ligne d'assistance Dyson, composez le 1-877-397-6622.

Problème	Mesures à prendre	Si les problèmes persistent
Le sèche-mains Dyson Airblade™ ne se met pas en marche.	Assurez-vous que le sèche-mains est correctement branché et câblé et qu'il est en marche.	Pour communiquer avec la ligne d'assistance Dyson, composez le 1-877-397-6622.
Le sèche-mains Dyson Airblade™ se met en marche et s'arrête par à-coups.	Assurez-vous que les lentilles des capteurs sont propres.	
Le sèche-mains Dyson Airblade™ s'arrête parfois en cours d'utilisation, et se remet en marche après un certain temps.	Vérifiez si l'admission d'air située à la partie inférieure est propre et qu'il n'y a pas d'accumulation de poussières. Éliminez toute accumulation de poussières le cas échéant.	
De l'air sort à l'avant ou à l'arrière du sèche-mains.	Vérifiez s'il y a des obstructions et éliminez-les.	
Le sèche-mains fait entendre un bruit de cliquetis.	Assurez-vous que toutes les vis invisibles sont bien vissées. Les revisser le cas échéant.	
Le sèche-mains continue à fonctionner une fois que l'utilisateur a retiré ses mains.	Le sèche-mains fonctionne environ pendant deux secondes une fois que l'utilisateur a retiré ses mains. Le sèche-mains fonctionne correctement. Une fonction de temporisation est intégrée dans le sèche-mains.	
Le sèche-mains ne sèche plus aussi rapidement qu'auparavant.	Le sèche-mains fonctionne environ pendant cinq secondes une fois que l'utilisateur a retiré ses mains. Vérifiez si les capteurs infrarouge ne sont pas obstrués ou sales.	
Le sèche-mains fonctionne pendant quelques secondes et ensuite il s'arrête.	Vérifiez si l'admission d'air est obstruée ou bloquée. Le cas échéant, la nettoyer.	
De l'eau s'accumule sur le sol.	En utilisation normale, il se peut qu'il y ait accumulation d'une certaine quantité d'eau sous le sèche-mains Dyson Airblade™. Assurez-vous que le dispositif et les surfaces environnantes soient essuyés et nettoyés régulièrement.	

Garantie

Nous vous remercions d'avoir choisi d'acheter un sèche-mains Dyson Airblade™.

Si vous avez une question au sujet du sèche-mains Dyson Airblade™, composez le numéro de la ligne d'assistance de Dyson, soit le 1-877-397-6622. Assurez-vous d'avoir en main le numéro de série et les renseignements relatifs à votre achat. Le numéro de série se trouve sur la plaque signalétique du sèche-mains.

Les problèmes standard peuvent être traités au téléphone par un de nos techniciens spécialisés.

Si votre sèche-mains nécessite une réparation (ce qui peut comprendre le remplacement d'une pièce défectueuse), notre personnel en assurera la coordination et discutera avec vous des choix qui s'offrent à vous pour en assurer la réparation chez Dyson ou un représentant autorisé.

Si l'appareil est sous garantie et que la réparation est couverte par cette dernière, Dyson fournira les pièces de rechange au propriétaire sans frais (leur installation peut être effectuée par Dyson ou l'un de ses représentants autorisés moyennant des frais supplémentaires, au taux en vigueur) pendant une période de cinq années à compter de la date d'achat (ou de la date de livraison, selon la date la plus éloignée).

De plus, durant la première année, cette garantie offre, sans frais supplémentaires, au propriétaire de l'appareil toute la main-d'œuvre requise afin que le sèche-mains Dyson Airblade™ fonctionne parfaitement.

Toutes les réparations effectuées en vertu de cette garantie doivent être effectuées par Dyson ou l'un de ses représentants autorisés.

Le remplacement de votre sèche-mains Dyson Airblade™ ou les réparations effectuées sous garantie ne prolongeront en aucune manière la durée de la présente garantie.

Il incombe au propriétaire du sèche-mains d'assurer un accès sécurisé à ce dernier pendant

l'exécution de toute réparation en vertu de la garantie Dyson. Toute pièce remplacée ou retirée par Dyson ou l'un de ses représentants autorisés, au cours de la première année, devient la propriété de Dyson.

Garantie limitée de cinq ans ou 350 000 utilisations

Toutes les pièces d'origine de votre sèche-mains Dyson Airblade™ sont couvertes par une garantie contre les défauts de fabrication, de matériel et de main-d'œuvre lorsqu'utilisé en respectant les recommandations du guide d'utilisation pour une période de cinq ans ou 350 000 utilisations.

La garantie limitée de cinq ans ou 350 000 utilisations sur les pièces débute à la date d'achat (ou à la date de livraison, selon la date la plus éloignée).

La garantie limitée de cinq ans ou les pièces prend fin au cinquième anniversaire de son entrée en vigueur ou après 350 000 utilisations. Le propriétaire de l'appareil doit fournir la preuve d'achat avant que tout remplacement de pièce ne soit effectué dans le cadre d'une réparation sous garantie.

Sans cette preuve de garantie, le propriétaire doit payer toute pièce remplacée par Dyson ou ses représentants autorisés, au taux en vigueur.

Toutes les pièces de rechange d'usine fonctionnelles peuvent être installées par Dyson ou ses représentants autorisés moyennant des frais supplémentaires, au taux en vigueur.

Garantie limitée supplémentaire sur la main-d'œuvre pendant la première année

Cette garantie limitée débute à la date d'achat (ou à la date de livraison, selon la date la plus éloignée). La garantie limitée d'un an sur la main-d'œuvre prend fin au premier anniversaire de son entrée en vigueur.

De plus, durant la première année, cette garantie offre, sans frais supplémentaires, au propriétaire de l'appareil toute la main-d'œuvre requise afin que le sèche-mains Dyson Airblade™ fonctionne parfaitement.

Toutes les réparations effectuées en vertu de la présente garantie doivent être effectuées par Dyson ou l'un de ses représentants autorisés. Tous les frais liés à la main-d'œuvre pour le remplacement de pièces défectueuses après l'expiration de la garantie limitée d'un an sur la main-d'œuvre incombent entièrement au propriétaire de l'appareil.

LA GARANTIE LIMITÉE DE CINQ ANS OU 350 000 UTILISATIONS SUR LES PIÈCES ET LA GARANTIE SUPPLÉMENTAIRE POUR LA PREMIÈRE ANNÉE SUR LA MAIN-D'ŒUVRE SONT SOUMISES AUX CONDITIONS SUIVANTES :

Ce qui n'est pas couvert par la garantie limitée de cinq ans ou 350 000 utilisations sur les pièces ou la garantie limitée d'un an sur la main-d'œuvre.

Dyson est déchargée de toute responsabilité pour les coûts engendrés par les situations ci-après: tout appareil qui n'a pas été acheté par l'acheteur d'origine ou auprès d'un détaillant autorisé; tout dommage accidentel ou de toute autre nature, ou toute défaillance causée par une utilisation négligente ou un mauvais entretien, une négligence, une utilisation imprudente, un manquement aux obligations d'entretien ou de réparation, ou une utilisation non conforme à la description donnée dans le guide d'utilisation du sèche-mains Dyson Airblade™; l'utilisation de pièces non conformes aux indications du guide d'utilisation du sèche-mains de Dyson Airblade™; en cas d'obstructions, autres que celles causées par l'eau et le savon dans le cadre d'une utilisation normale; s'il survient d'autres types d'obstruction, veuillez consulter la section Dépannage du guide d'utilisation ou communiquer avec le service d'assistance Dyson pour obtenir des conseils;

des facteurs externes tels que les intempéries, des défaillances électriques ou des surtensions; des réparations ou modifications effectuées par des parties ou représentants non autorisés; toute situation résultant d'une installation inappropriée, non conforme ou incorrecte de quelque manière que ce soit;

l'utilisation de pièces ne provenant pas de Dyson ou d'un fournisseur approuvé par Dyson ou dont l'installation n'a pas été effectuée par Dyson ou d'un de ses représentants autorisés, ou qui n'ont pas été fixées ou installées conformément aux instructions de Dyson; les réparations ou modifications qui n'ont pas été effectuées par Dyson ou l'un de ses représentants autorisés; toute défaillance causée par des calamités naturelles ou des circonstances hors du contrôle de Dyson;

Utilisation du sèche-mains Dyson Airblade™ à l'extérieur du Canada

En cas de doute sur ce qui est couvert par vos garanties, composez le 1-877-397-6622 de la ligne d'assistance Dyson.

Réparations sous garantie

Veuillez remplir et retourner le formulaire d'enregistrement du produit ou l'enregistrer en ligne à l'adresse www.dysonairblade.ca ou composez le 1-877-397-6622 de la ligne d'assistance Dyson.

Les modalités des deux garanties stipulent que vous devez, avant que la réparation ne soit effectuée, composer le numéro du service d'assistance téléphonique de Dyson en ayant en main le numéro de série de l'appareil et la date d'achat ou de livraison (selon la date la plus éloignée).

Information sur la garantie limitée

Veuillez conserver le coupon de caisse dans un endroit sûr afin de ne pas perdre ces renseignements.

Toutes les réparations garanties seront effectuées par Dyson ou l'un de ses représentants autorisés.

Toute pièce défectueuse remplacée devient la propriété de Dyson pendant la première année. Les réparations effectuées sous une garantie Dyson ne se prolongeront pas au-delà de la période de ladite garantie.

Si votre appareil ne fonctionne pas correctement, communiquez avec le service d'assistance téléphonique de Dyson en composant le 1-877-397-6622. La plupart des problèmes peuvent être réglés ou téléphoné avec l'aide d'un membre du personnel qualifié du soutien technique. Si nous ne sommes pas en mesure de le faire, Dyson veillera à ce que la réparation de votre sèche-mains Dyson Airblade™ soit effectuée selon les conditions de la garantie s'appliquant au sèche-mains Dyson Airblade™.

Autres restrictions et exclusions de garantie

À l'exception des conditions stipulées ci-dessus, Dyson n'émet aucune déclaration ou garantie relative à votre sèche-mains Dyson Airblade™ et Dyson décline toute garantie, implicite ou explicite, en vertu d'une loi ou de tout autre règlement, incluant, sans s'y limiter, la garantie de la qualité marchande ou de la convenance à un usage particulier. Cette restriction n'est pas autorisée par certaines provinces et, par conséquent, peut ne pas s'appliquer à vous.

Le recours dont vous disposez eu égard à la violation des présentes garanties est limité aux stipulations décrites ci-dessus. Dyson décline toute responsabilité eu égard à tout dommage particulier, indirect, imprévu ou consécutif (incluant la perte de bénéfices) que vous pourriez subir suite à l'achat du sèche-mains Dyson Airblade™ ou à l'utilisation que vous en faites. Cette restriction n'est pas autorisée par certaines provinces et, par conséquent, peut ne pas s'appliquer à vous.

En aucun cas, Dyson ne peut être tenue responsable de tout dommage découlant directement ou indirectement d'un acte dommageable (incluant la négligence ou négligence grave) commis par Dyson, ses sociétés affiliées, représentants ou employés, ou suite à une rupture du contrat, fondamentale ou de toute autre nature.

Les présentes garanties vous confèrent des droits légaux particuliers. Vous pouvez en outre bénéficier d'autres droits qui varient d'une province à l'autre.

Les garanties Dyson stipulées aux présentes sont inaccessibles.

Communiquer avec Dyson

Pour communiquer avec la ligne d'assistance Dyson, composez le 1-877-397-6622.

Assurez-vous d'avoir en main le numéro de série du produit et tous les renseignements relatifs à votre achat. Le numéro de série se trouve sur la plaque signalétique du sèche-mains.

Pour plus d'information sur le sèche-mains Dyson Airblade™, veuillez visiter le site Dyson www.dysonairblade.com